

NOA MAINS



PATE de NETTOYAGE des MAINS en ATELIER AVEC MICROBILLES VEGETALES
SOUILLURES TENACES : Cambouis, graisses, peintures, encre, colles, mastics, vernis

- Ne contient pas de solvants pétroliers, sans silicones
- GRANDE EFFICACITÉ sur les cambouis, graisses, peintures, encre, colles, mastics, vernis
- AGRÉABLEMENT PARFUMÉ
- AVEC MICROBILLES d'ORIGINE VÉGÉTALES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide visqueux
MASSE VOLUMIQUE EN G/L	: 980 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
pH pur	: 6,5 - 7
ODEUR	: Senteur fruits rouges
COULEUR	: Rose
VISCOSITE BROOKFIELD à 22 °C	: 19000 cps (Mobile 6 - vitesse 20 tr/min)
INFLAMMABILITÉ	: Ininflammable



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

S'émulsionne rapidement dans l'eau. **Economique, facilement rincable.**
 Non caustique, du PH proche de celui de l'épiderme.
 Permet des lavages fréquents.

Action nettoyante rapide et polyvalente pour l'élimination des **salissures grasses et tenaces** telles que :

Graisses d'origine minérale	Graisses d'origine végétales	Graisses d'origine animales	Cambouis	Bitumes
Encres	Salissures fraîches d'imprimerie	Peintures	Vernis	Colles
Dépôts carbonés	Teintures	Résines	Mastics	Suies
Poussières de chantier et autres souillures d'origine diverses				

Recommandé pour les

Ateliers d'imprimerie	Garages	Stations-services	Services d'entretien et de maintenance	Ateliers dans l'industrie
Dans les collectivités	Marine	Armée	Métiers manuels	Professions du bâtiment
Maraîchers	Horticulteurs et toutes professions nécessitant l'emploi d'un nettoyant adapté pour les mains souillées par des salissures fortes et tenaces			

DISPONIBLE DANS LE CONDITIONNEMENT SUIVANT :

2645A41



Bidon de 5 litres plastique code A41 surmontable d'une pompe code DOSASAVA41 (carton de 4 x 5 litres)

Nota : Pour toute commande de 2645 en A41, merci de préciser lors de votre commande le nombre exact de pompe DOSASAVA41 que vous souhaitez

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Participe à la propreté et à l'hygiène indispensable des mains. Prélever le volume d'une noisette de savon dans le creux de la main. Appliquer uniformément sur la paume et le dos des mains, les poignets, parties d'avant-bras, autour des ongles en massant soigneusement pendant une dizaine de secondes.. Rincer ensuite à l'eau claire en frictionnant les mains. Terminer par un essuyage en privilégiant par mesure d'hygiène l'utilisation d'un papier à usage unique en cellulose.

Nota : Pour l'essuyage des mains, éviter l'usage des appareils « sèche mains » électriques à air pulsé qui augmentent la propagation des bactéries. Préférer l'essuie mains à usage unique en véritable papier de cellulose biodégradable.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

INCL : AQUA, COCAMIDE DEA, SODIUM LAURETH SULFATE, METHOXYMETHYLBUTANOL, PRUNUS ARMENIACA SEED POWDER, CETEARYL ALCOHOL, RAPE METHYLIC ESTER, POLYSORBATE 80, QUATERNIUM-18 BENTONITE, CARBOMER, FRAGRANCES, POTASSIUM HYDROXYD, SODIUM BENZOATE, POTASSIUM SORBATE, DMDM HYDANTOIN, CI 14720.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009)

- USAGE EXTERNE :

Conserver hors de la portée des enfants dans son emballage d'origine dans un local tempéré.
 Refermer l'emballage après chaque utilisation.
 Protéger du gel au stockage. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment pendant 15 minutes à l'eau claire. UFI : VTK0-E0DU-5007-1M5C

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
 B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
 Tél / Fax : 26 36 76
 E-mail : t-pac@t-pac.nc
 NOUVELLE CALEDONIE

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE

Ref. 2645
 Révision n° 2
 220111 MJHD